



Lyon, le 2 juin 2025

50 ans après Saint-Nizier, des femmes en parcours de sortie de prostitution demandent une application juste de la loi de 2016 !

Le 2 juin 1975, une centaine de femmes prostituées entraient dans l'Église Saint-Nizier pour revendiquer la fin du harcèlement policier, dénoncer l'hypocrisie de l'État à leur égard, et être reconnues comme des êtres humains. Cet événement a été fondateur et déclencheur d'un combat des femmes prostituées pour faire valoir leurs droits et revendiquer dignité et reconnaissance.

Ce 2 juin 2025, 50 ans après, un collectif de femmes accompagnées par les associations et de survivantes de la prostitution effectuera à 15h une marche depuis l'Église Saint-Nizier jusqu'à la préfecture du Rhône pour dénoncer une mauvaise application de la loi sur les parcours de sortie de prostitution (PSP) dans le département. Elles dénoncent en particulier les OQTF que certaines femmes ont pu recevoir à l'issue de leur PSP. Une situation qui non seulement est contraire à la loi de 2016 qui les reconnaît comme victimes, mais les met en danger.

« Quand on a le PSP, on travaille, on se bat pour une vie normale et un titre de séjour. On veut parler à la préfecture qui demande beaucoup trop pour les accorder. On peut avoir des OQTF même après le PSP. Nous ne voulons vraiment pas retourner à la prostitution ! disent-elles.

Leurs revendications sont les suivantes : Non aux OQTF !

"50 ans après les femmes de St-Nizier, nous, femmes en PSP (parcours de sortie), demandons :

- De pouvoir vivre en sécurité
- D'avoir des papiers pour s'insérer
- Ne pas avoir à retourner à la prostitution.

Nous, associations de terrain toujours à leurs côtés, soutenons leur démarche. Le 23 mai, nous avons adressé à leur demande une lettre à la Préfète du Rhône pour que cette situation inacceptable cesse. Aujourd'hui comme alors, les personnes prostituées réclament le droit à une vie normale, sans violence ni marginalisation. Nous avons demandé pour elles un rendez-vous à la préfecture.

Nous demandons la fin des OQTF abusives, et une application complète de la loi de 2016. Celle-ci a permis de renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et mis en place des alternatives réelles à la prostitution. A condition d'être correctement appliquée, elle change des vies !

La prostitution constitue une violence insupportable, avec des conséquences à long terme notamment sur la santé et l'insertion. Il est fondamental que les personnes accompagnées par nos associations puissent garder espoir quant à leur avenir et à leur situation.

Il est également urgent de mieux pénaliser ceux qui, dans ce système de violences, ont le choix, en appliquant l'interdiction d'achat d'actes sexuels, prévue par la loi. Il n'y a pas d'autre alternative pour lutter contre les violences sexuelles et pour prétendre à une société d'égalité entre les femmes et les hommes qu'une mise en œuvre complète et homogène de la loi de 2016 sur l'ensemble du territoire.

La sexualité libre ne doit souffrir d'aucune contrainte, qu'elle soit physique, psychologique ou socio-économique.

Contacts Presse :

Françoise RITTER - 07 69 42 51 38

Sandrine GOLDSCHMIDT - 06 70 09 39 55